

# communiqué de presse

**RECENSEMENT FEDERAL DES ENTREPRISES DE 1985 : le jour J est là.**

Le 30 septembre 1985 est la date de référence pour le recensement de tous les établissements et entreprises, y compris les personnes à leur compte, des secteurs privé et public. Seules les exploitations agricoles, qui ont déjà été recensées en juin, ne sont pas concernées par ce relevé.

C'est en tenant compte de la situation de leur entreprise ou établissement et du nombre de personnes qui y sont occupées au 30 septembre, que les patrons, directeurs et responsables devront remplir le questionnaire du recensement. Ce formulaire à la présentation attrayante, claire et aérée contient un minimum de questions auxquelles il est généralement simple de répondre. Ces questions portent sur l'adresse et la localisation des établissements, l'activité exercée, la durée hebdomadaire du travail, le nombre de personnes occupées, la structure des entreprises et leur interdépendance économique ainsi que sur la nature de leurs recettes. Pour une petite entreprise, moins de 10 minutes sont nécessaires pour remplir le questionnaire du recensement. Cette enquête exhaustive ayant lieu tous les 10 ans, la charge qu'elle représente est donc des plus légère.

Sur les 400 000 questionnaires - dont 22 000 pour le canton de Genève - envoyés par l'office fédéral de la statistique (OFS), qui a la charge de ce relevé, 70 000 ont déjà été remplis et renvoyés par la poste à Berne. En effet, pour la première fois, ce relevé se fait par voie postale afin d'assurer une protection optimale des données et par mesure d'économie. Ainsi, en termes réels, ce recensement coûte 30 % de moins que le précédent.

Le service cantonal de statistique (SCS), qui a activement collaboré à la préparation de ce relevé, recommande aux entreprises et aux personnes indépendantes de remplir complètement et dans les délais impartis le questionnaire de recensement. Ils éviteront ainsi des rappels importants pour l'entreprise et coûteux pour l'administration.

Grâce à un bon déroulement du recensement, il sera possible, dès l'année prochaine, de mieux satisfaire de nombreux besoins d'information dans le domaine économique. En effet, parmi la multitude de demandes de renseignements provenant des entreprises elles-mêmes, des milieux économiques, du public ou des autorités, nombre d'entre elles recevront une réponse tirée de ce recensement. L'OFS et le SCS, pour Genève, pourront ainsi améliorer leurs prestations et remplir au mieux leur mission d'information.

A noter que le SCS assure un service d'information à disposition des entreprises du canton pendant la durée du recensement (tél. 86 35 35 et 36 14 00), qu'il prendra à sa charge les ultimes rappels et qu'il procède au recensement direct des 270 établissements des administrations communales (144 pour la seule Ville de Genève) et des 666 établissements de l'administration cantonale.



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE

Rue du 31-Décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6 ☎ 36 14 00

DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE PUBLIQUE